Territoire

Sambre - Avesnois

Synthèse des enjeux au regard de l'environnement





Sols

p300

p304

p304

Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)

Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2) Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)

Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (\$4)



Air extérieur

Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)



Évolution du climat

Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)

Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)

Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)



Ondes

p305

L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (01) (bruit, électromagnétiques, radioactives)

Diminution de la pollution lumineuse (02)



Eaux souterraines

Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)

Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)

Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)

Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)

Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

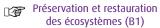
Mer

Restauration du bon état écologique (Mer1) Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)



Biodiversité

p302



Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)

Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)

Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)



Paysages

Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)

Des paysages ordinaires reconquis (P2)

Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)

Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)





Le moulin à eau de Maroilles

Photographe: Xavier Alphand

Enjeux de *P306* développement durable

Connaissance, gouvernance et information

Santé et cadre de vie
Maîtrise des budgets

Opportunités économiques



Ressources énergétiques *p305*

Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)

Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)

Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

Préservation des espaces agricoles (Rm1)

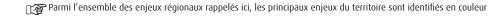
Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)

Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)

Valorisation matière des déchets (Rm4)







Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Le territoire Sambre - Avesnois fait partie des territoires régionaux où les enjeux sociaux et économiques sont très forts, en raison d'un taux de chômage élevé, de niveaux de revenu faibles, notamment dans la vallée de la Sambre à Maubeuge et à Hautmont et d'un indice comparatif de mortalité plus défavorable que la moyenne régionale.

Toutefois, **le territoire dispose d'atouts** liés à la qualité de son patrimoine environnemental et paysager, à la forte présence de l'agriculture, au tissu économique diversifié, à l'importance de l'industrie agro-alimentaire, aux pôles d'excellence (ruraux et régionaux) et à son positionnement géographique.

Le territoire de Sambre - Avesnois se compose d'espaces ruraux et de vallées où s'est déployée une forme urbaine engendrée par l'activité industrielle historique, notamment sidérurgique. Ces vallées, marquées par les stigmates d'une industrie consommatrice de foncier et de **nombreuses friches**, concentrent des enjeux environnementaux importants, liés à fois à la consommation et à la qualité des sols, aux ressources en eau, à la biodiversité et aux paysages.

Le territoire constitue un « **château d'eau** » **pour la région**. En effet près de 75 % du territoire est situé dans une zone à enjeu eau potable. La qualité de ses cours d'eau est souvent à reconquérir.

Des enjeux importants de prévention des inondations se concentrent dans les vallées de la Sambre et de ses affluents, notamment l'Helpe majeure, l'Helpe mineure et la Solre.

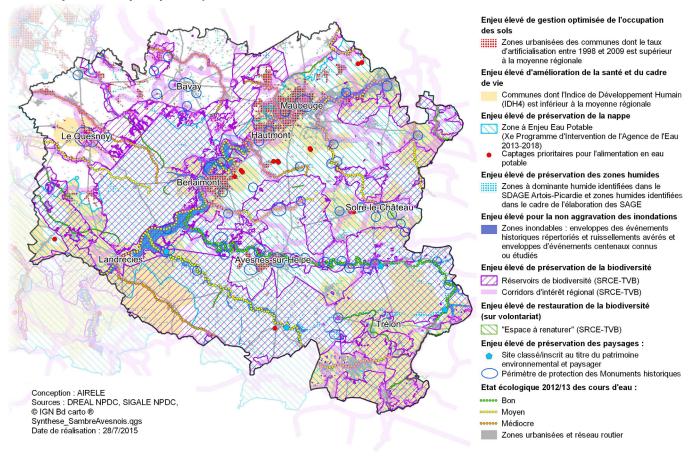
Les enjeux de préservation de la **biodiversité remarquable** figurent parmi les plus élevés des territoires régionaux en raison de l'importance des milieux naturels et des pressions qui s'y exercent.

En lien avec ce patrimoine naturel, le **patrimoine paysager** de bocages, vallées et forêts, mais également historique et architectural est à préserver et à valoriser. Il peut contribuer au développement de l'activité touristique.

Les enjeux par territoire

Sambre - Avesnois

Carte de synthèse des principaux enjeux de l'Avesnois



Concernant le climat, les enjeux sont principalement liés à la diminution des émissions de GES. **Les risques d'inondation dans les vallées** de la Sambre et ses affluents sont susceptibles de s'intensifier. Les capacités de stockage naturel du CO₃ des milieux forestiers et bocagers du territoire sont également en jeu.

Le territoire dispose d'un très bon potentiel de développement des énergies renouvelables.

La maîtrise du budget énergie parmi les dépenses des ménages constitue un enjeu important pour ce territoire où les revenus sont en moyenne plus faibles qu'en moyenne régionale et les consommations d'énergie pour se chauffer et se déplacer plus élevées.





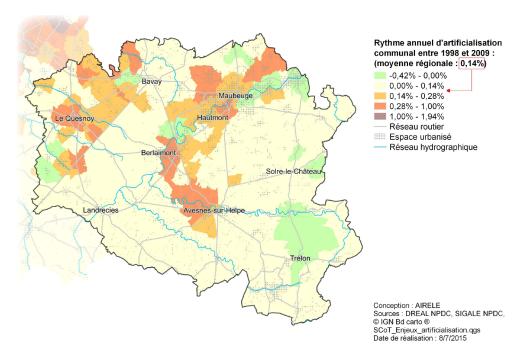
Les enjeux de gestion optimisée de l'occupation des sols sont liés aux nombreuses friches et aux espaces agricoles notamment les prairies et les espaces naturels à préserver.

Le territoire de Sambre-Avesnois conjugue espaces ruraux et vallées où la forme urbaine a été marquée par une forte spécialisation industrielle. Les emprises foncières de grande taille de l'industrie lourde ont laissé place à de nombreuses et grandes friches. Dans ce contexte, les enjeux relatifs au sol sont principalement liés :

- À la reconquête des friches dans les villes notamment du Val de Sambre ;
- À la limitation de l'artificialisation des espaces souvent bocagers entourant les villages.

Le rythme d'artificialisation est de 115 ha/an, soient 0,08 % du territoire (DDTM59). Le taux constaté entre 1998 et 2009 est plus faible que la moyenne régionale (0,14 %), toutefois cette artificialisation s'est produite alors que le territoire connaissait une baisse démographique significative. Par ailleurs, en prenant en compte les demandes de développement des communes, les prévisions d'artificialisation du SCOT sont de 93 ha/an, pour une préconisation du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie) fixée à 30 ha/an (DREAL).

Une artificialisation aux dépens des espaces bocagers et des prairies



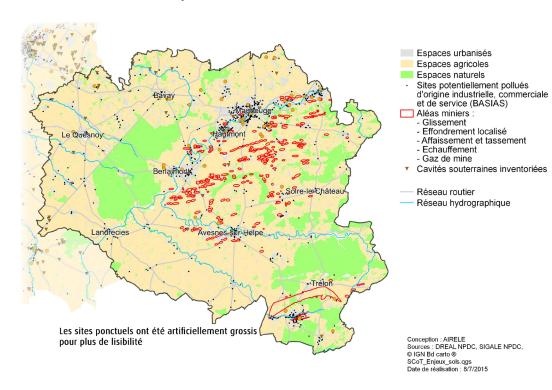
Le territoire compte 57 sites pollués (BASOL) et 197 ha de friches sont recensés soient 8,6 % des sites BASOL régionaux et 5,6 % des friches.

Par ailleurs, **le risque de mouvements de terrain** est présent sur le territoire avec douze communes ayant fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle « mouvements de terrain » et des risques d'effondrement karstiques forts sur certains secteurs : Wallers-en-Fagne, la vallée de l'Helpe, Saint-Remy-du-Nord. Par ailleurs, des aléas miniers subsistent suite aux exploitations de fer réalisées entre Maubeuge au Nord et Fourmies au Sud pendant près de 150 ans, et qui se sont arrêtées vers 1880. Des mouvements de terrain sont susceptibles de se produire.

54

Enfin, l'aléa érosion est présent, en particulier dans les secteurs où les grandes cultures ont remplacé les prairies bocagères.

Des mouvements de terrain potentiels



L'eau est une ressource et un patrimoine important pour le territoire et ses voisins.

Près de 75 % du territoire sont situés dans une zone à enjeu eau potable ; la qualité des cours d'eau est à reconquérir:

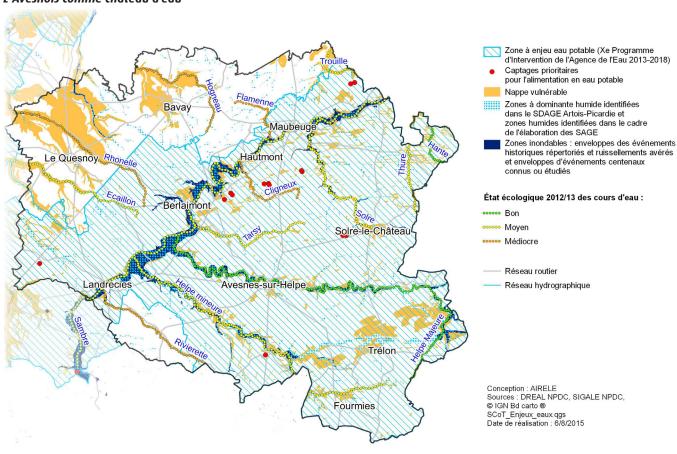
Préservation ou amélioration de la qualité des nappes de la craie du Secondaire : l'état chimique est mauvais pour le paramètre nitrates dans une partie du territoire. Et pourtant l'Avesnois est considéré comme le réservoir en eau potable du Nord, notamment depuis la création de la canalisation dite « autoroute de l'eau » entre Mormal et Pecquencort. Le réseau hydrographique y est le plus dense du Nord Pas-de-Calais.

Restauration des milieux aquatiques : la qualité des eaux reste bonne en amont des cours d'eau (2 Helpes) mais également en forêt de Mormal. Les autres cours d'eau dont le bassin-versant est inclus en partie ou en totalité au sein du territoire de Sambre-Avesnois présentent une qualité écologique moyenne, voire médiocre pour l'Hogneau, la Rhonelle, la Selle, la Flamenne et le Cligneux. Le SCOT précise que seul le tiers des habitations sont reliées à un réseau collectif et que l'assainissement autonome est défectueux à 90 % (SAGE Sambre, données Noréade et AMVS).



L'Avesnois comme château d'eau

Les enjeux par territoire



- Préservation et restauration des zones humides : elles représentent environ 7,7 % du territoire, soient 10 809 ha (SDAGE).
- Non aggravation des inondations : cet enjeu concerne particulièrement la Sambre et ses principaux affluents (notamment l'**Helpe majeure et l'Helpe mineure**).

À noter que le lac du Val Joly est le plus grand plan d'eau français au Nord de Paris.

Avesnes-sur-Helpe

Photographe: Samuel Dhote



DREAL Nord Pas-de-Calais

Biodiversité et paysages

Une richesse paysagère et de biodiversité exceptionnelle pour la région

Biodiversité : des enjeux de préservation de la biodiversité patrimoniale et ordinaire élevés, des pressions fortes dans les grandes vallées marquées par l'histoire industrielle

Les enjeux de préservation de la biodiversité remarquable figurent parmi les plus élevés des territoires régionaux en raison de l'importance des milieux naturels et des pressions qui s'y exercent :

- 32,2 % (45 567 hectares) de la surface du SCOT Sambre Avesnois présentent des enjeux écologiques majeurs ou forts, ce qui en font le poumon vert de la région. Les espaces à enjeux sont localisés en majorité dans les grands massifs forestiers du territoire (les forêts domaniales de Mormal, de l'Abbé-Val-Joly, de Fourmies, etc.) ainsi que le long de certaines rivières comme la Sambre ou l'Helpe majeure et l'Helpe mineure. Les espaces à enjeux majeurs se composent majoritairement de forêts riveraines, de forêts et fourrés très humides (1 426 hectares). Les espaces à enjeux forts sont constitués de prairies à fourrage et de prairies humides (15 900 hectares);
- Près de sept espèces sur dix de la flore régionale, plus de la moitié de l'avifaune et près de huit espèces d'Amphibiens sur dix identifiés dans la région sont présents sur le territoire ;
- Il s'agit du secteur le plus boisé de la région avec **23 % de forêts**, sur près de 32 600 ha avec les forêts de Mormal, du Val Joly et de Fourmies comme principaux massifs ;
- Malgré cela, le territoire n'échappe pas à l'érosion de la biodiversité. En effet, de nombreuses espèces disparaissent. Les espèces de milieux spécifiques se raréfient du fait de la destruction de milieux tels que le bocage et les prairies, des pollutions domestiques et agricoles, de l'industrie, de la fragmentation, etc. Les principaux milieux détruits par l'artificialisation au sein de ce territoire sont les prairies pâturées;

Les enjeux par territoire

- Seuls 8,1 % du territoire sont protégés au titre de l'ensemble des outils dédiés à la protection de la nature (protections nationales ou régionales réglementaires fortes, réseau Natura 2000 et maîtrise foncière). Les protections nationales ou régionales réglementaires fortes représentent 0,76 % du territoire, soient 1 075,4 hectares. Six Réserves Naturelles Régionales (RNR) existent sur ce territoire (correspondant à 259,8 hectares) : le « bois d'Encade », la « carrière des Nerviens », les « monts de Baives », le « site de Pantegnies », les « prairies du Val de Sambre » et le « Val-Joly ». L'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) du « massif forestier de la Lanière » est le plus grand de la région (803 hectares). Il existe une réserve biologique (RB) de 12,8 hectares : le « Bon Wez » dans la forêt de Mormal. Le réseau européen Natura 2000 comprend quatre sites pour 10 205,7 hectares (soient 7,2 % du territoire). Quarante-neuf ZNIEFF de type 1 et cinq de type 2 sont inventoriées.

Près de 80 % du territoire du SCOT font partie du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois, soit un total de 112 121 hectares. Il existe donc un **potentiel élevé en matière de sites à protéger.**

Source: ORB NPdC 2014, d'après ARCH 2009 et CEN NPdC 2014 Un point particulier concerne le Bois de la Lanière (anciennement un seul massif avec Mormal) qui couvre environ 330 ha, pour partie privé, la haie d'Avesnies et la forêt de Trélon pour lesquels un enjeu de gouvernance apparaît.



Wallers-Trélon Vache à l'aurore

Photographe : Samuel Dhote

Avesnes-sur- Helpe -Pierre bleue

Photographe: Samuel Dhote

Un patrimoine paysager de bocages, vallées et forêts, mais également historique et architectural à préserver et à valoriser en lien avec l'activité touristique.

Le territoire Sambre-Avesnois dispose d'entités paysagères diversifiées et de qualité : la campagne bocagère, les plateaux hennuyers, la vallée du canal de la Sambre, les pays de Fagnes et de Thiérache. Il bénéficie d'un **élément identitaire fort** : le bocage, qui est en régression. La forêt est également un élément déterminant.

On recense le **site classé** des remparts d'Avesnes-sur-Helpe et **quatre sites inscrits** :

- Le site géologique de l'ancienne carrière du Parc et ses abords à Etroeungt ;
- Le village de Maroilles ;
- La vallée de l'Helpe Majeure et des Monts de Baives ;
- Le Parc de l'abbaye de Liessies.

Par ailleurs, les communes de Le Quesnoy et Liessies disposent d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine.

Enfin, le territoire comporte de nombreux éléments du patrimoine non classés : patrimoine religieux, rural, châteaux, moulins à eau, etc.

L'exploitation des carrières présente des enjeux paysagers plus particulièrement spécifiques à ce territoire, comme c'est également le cas pour le Boulonnais.

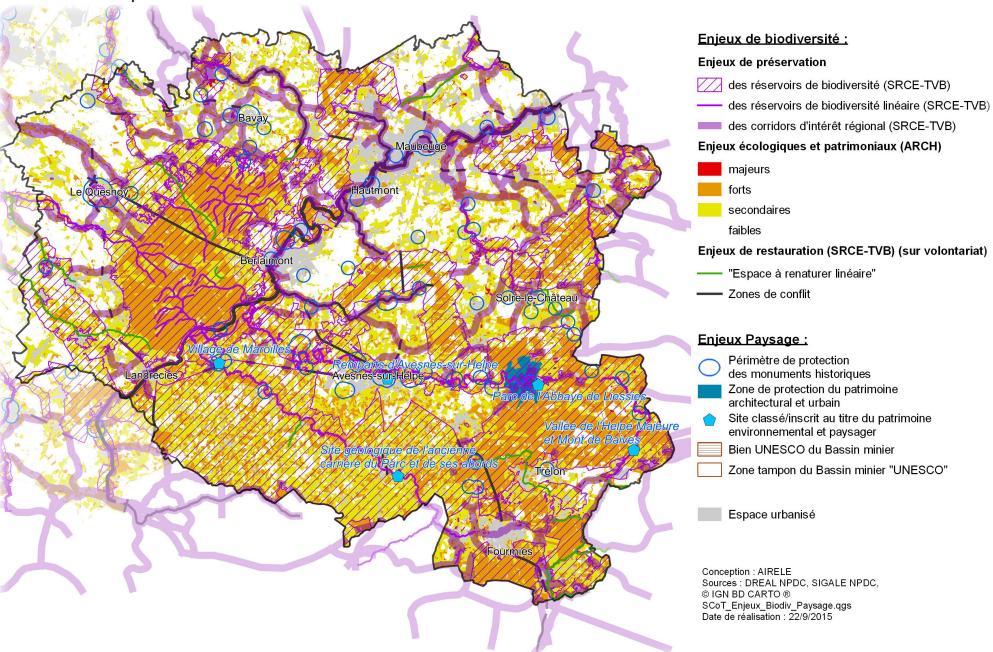




Tome 3 Les enjeux

Les enjeux par territoire





Air : une qualité moins dégradée, mais des sources d'émissions significatives

La qualité de l'air apparaît moins défavorable dans le territoire de Sambre-Avesnois que dans les secteurs plus denses de la région. À titre d'exemple, le nombre moyen annuel de jours de dépassement pour les particules fines PM10 est compris entre 13 et 25 au niveau des deux stations suivies sur le territoire entre 2009 et 2013, alors que l'on observe régulièrement plus de 25 jours de dépassements ailleurs.

Avec 1,26 kt de PM10 émises en 2010, le territoire participe pour 6 % aux émissions régionales. Cela correspond à 9 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 5 kg/individu/an comme au niveau régional.

Les enjeux de préservation de la qualité de l'air propres au territoire de Sambre-Avesnois sont liés :

- Aux émissions agricoles indirectes de particules fines ;
- Aux émissions du résidentiel tertiaire (liées notamment au chauffage bois qui sont élevées sur ce territoire (la combustion peu performante de bois non secs génère des poussières de manière importante));
- Aux sources d'émissions polluantes d'origine industrielle, quoiqu'en baisse, se situant essentiellement sur le secteur de la Sambre industrielle ;
- À la part de transports routiers importante par rapport aux autres modes de transport en raison du manque d'alternatives modales attractives.

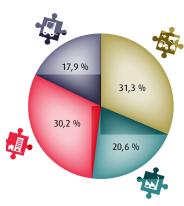
Climat: des enjeux d'adaptation au changement climatique

Le territoire émet 4 413 kteqCO $_2$ /an (atmo 2010) soient 5,7 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises). C'est le 4 $^{\rm ème}$ territoire régional en termes d'émissions de GES, du fait essentiellement des émissions industrielles (70 %), puis du résidentiel-tertiaire (12 %), de l'agriculture (9,3 %) et des transports routiers (8,8 %).

Les enjeux par territoire

Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes (Atmo 2010)

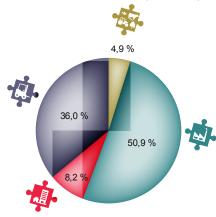


1 260 tonnes /an



Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes (Atmo 2010)



5 118 tonnes /an

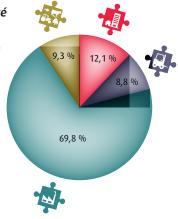
Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en Kt d'équivalent CO₂

L'importance de l'élevage, d'un parc de logements anciens, caractérisé par une faible efficacité énergétique et l'utilisation de modes de chauffage fortement émissifs, ainsi que la forte dépendance des résidents du territoire vis à vis de l'automobile, influencent fortement le profil carbone de Sambre-Avesnois.

Les conséquences du changement climatique se traduisent notamment par l'augmentation de l'occurence des fortes pluies (ONERC). Ce phénomène est de nature à aggraver les inondations et ruissellements qui ont pu être observés dans la vallée de la Sambre et de ses affluents.

Enfin, pour prévenir et limiter les changements climatiques, maintenir une occupation des sols et des boisements qui contribuent au stockage de carbone est un paramètre important. En ce sens, le territoire très boisé et encore bocager de Sambre-Avesnois joue un **rôle de « puits de carbone » notable.**



4412,6 kt/an



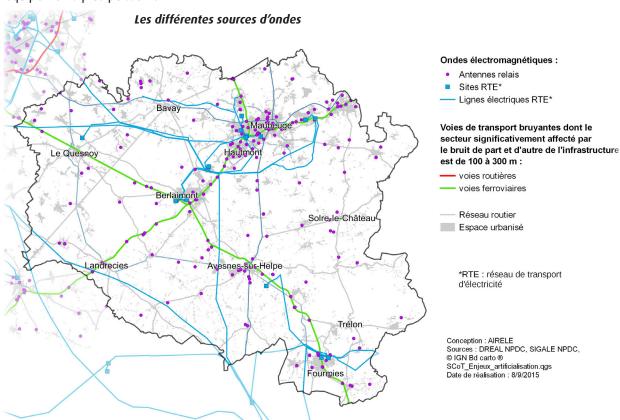
Les enjeux par territoire

Les principales sources de bruit du territoire sont :

- Les **voies ferrées** Valenciennes-Aulnoye-Aymeries, Jeumont-Aulnoye-Aymeries, Busigny-Aulnoye-Aymeries et Hirson-Aulnoye-Aymeries ;
- Les **routes à plus forte circulation** sont la RD 649 ainsi que d'autres routes départementales RD 934, RD 959, RD 962 ;
- L'aérodrome de la Salmagne.

L'observatoire du bruit permet de connaître plus précisément les secteurs les plus exposés.

Se pose par ailleurs la question des antennes relais dont le réseau est moins dense dans ce territoire, mais les équipements plus puissants.



Res

Ressources matières

Compte-tenu du gisement agronomique et minéral du territoire, des enjeux d'exploitation durable des ressources agronomiques et des ressources minérales (à travers l'exploitation des carrières de calcaires et d'autres roches) se dégagent.



Ressources énergétiques

Le territoire de Sambre - Avesnois comptabilise 7 118 449 MWh consommés en 2009, dont 18 % d'électricité. La consommation est de 24,8 MWh/habitant pour les combustibles et de 5,5 MWh/habitant pour l'électricité.

Le secteur résidentiel et celui de l'industrie sont les plus importants avec respectivement 32 % et 30 % de la consommation totale du territoire. Le secteur des transports avec 28 % de la consommation totale, soient 2 008 GWh, occupe également une place significative. Par ailleurs, le territoire de Sambre - Avesnois dispose d'un **très bon potentiel de développement des énergies renouvelables** liées à la biomasse :

- Bois énergie, compte tenu de l'importance de ses forêts et de ses haies, à développer en fonction du potentiel de production locale et dans le respect des plus fortes performances de traitement des émissions de particules dans l'air;
- **Biogaz**, compte tenu de l'importance de l'élevage laitier, qui est générateur d'effluents fermentescibles pouvant être valorisés par méthanisation.

À noter que le **potentiel hydraulique** en Avesnois est élevé : au XIX^e siècle, il existait près de 200 ouvrages sur les cours d'eau (barrages, moulins, ...).

Les énergies éoliennes et solaires disposent également d'un potentiel de développement, mais l'implantation des éoliennes est limitée en Avesnois aux franges du Parc Naturel Régional (PNR) et aux zones hors PNR inscrites dans le Schéma Éolien Régional.

La maîtrise du budget énergie pour les ménages constitue un enjeu important pour ce territoire où les revenus sont en moyenne plus faibles que dans le reste de la région, alors que les consommations d'énergie pour se chauffer et se déplacer sont plus élevées. En termes de consommation, les secteurs résidentiels et transports occupent une part relative plus importante qu'en moyenne régionale.

Enjeux transversaux de développement durable

Avec un taux de chômage élevé (15,4 % en 2013), des niveaux de revenu faibles et un indice comparatif de mortalité plus défavorable que la moyenne régionale, **les enjeux sociaux et économiques sont importants pour le territoire de Sambre - Avesnois.**

Celui-ci dispose toutefois d'atouts liés à la qualité de son patrimoine environnemental et paysager, à la forte présence de l'agriculture, au tissu économique diversifié, à l'importance de l'industrie agro-alimentaire, aux pôles d'excellence (ruraux et régionaux) et à son positionnement géographique.

En matière de santé, le territoire de Sambre - Avesnois est plus vulnérable qu'en région. Avec un indice comparatif de mortalité (ICM) de 134 pour les hommes et 129 pour les femmes, le secteur présente une mortalité, corrigée des effets d'âge, supérieure de 34 % pour les hommes et 29 % pour les femmes à celle observée en France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition). En moyenne régionale, les ICM sont respectivement de 129 et 122 (INSEE et ORS). En outre, le territoire présente une densité médicale relativement faible, avec une moindre présence des généralistes qu'en moyenne régionale.

L'enjeu de santé est donc particulièrement fort sur ce territoire.

Or l'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

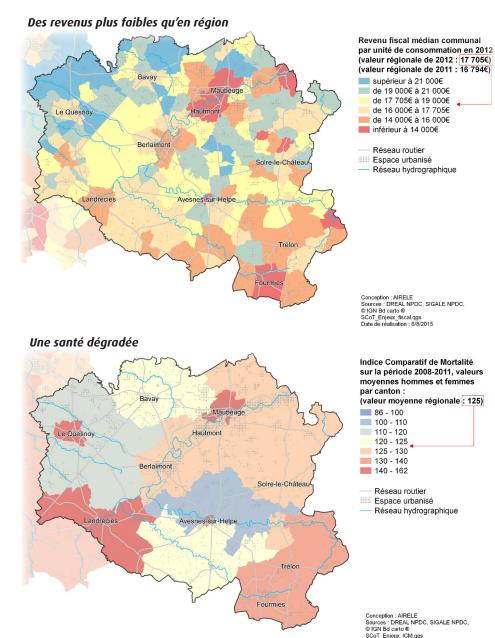
Les revenus fiscaux médians sont en général faibles, notamment à Fourmies et dans la vallée de la Sambre dans les secteurs de Maubeuge et d'Haumont où ils sont souvent compris entre 13 000 € et 15 000 € par Unité de Consommation pour une moyenne régionale de 16 370 €.

Dans ce contexte, **l'enjeu de maîtrise des budgets des ménages notamment en ce qui concerne l'énergie et les transports** (dont les coûts dépendent notamment du prix de l'énergie), est crucial.

En ce qui concerne les indices de développement humain (IDH-4), les contrastes sont importants :

- Équivalents ou supérieurs à la moyenne régionale en territoire rural où l'environnement est préservé ;
- L'IDH-4 est faible dans certaines communes de la vallée de la Sambre, notamment à Maubeuge et à Hautmont (moins de 0,4 pour une moyenne régionale à 0,483) mais aussi à Fourmies. *Source des données :*

Les espaces du Nord Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014



Les enjeux par territoire

Enjeux transversaux de développement durable (suite)

Opportunités économiques

Située à l'extrême Sud-Est de la région, la zone d'emploi de Maubeuge se situe à l'intersection de deux grands courants d'échanges : Nord-Sud (Benelux/Europe du Sud) et Est-Ouest (Europe centrale/façade littorale). Sa frontière avec le Hainaut belge (Mons et Charleroi) est à l'origine de relations économiques anciennes et lui permet aujourd'hui de bénéficier d'infrastructures de transports implantées en région Walonne en Belgique (aéroport de Charleroi, autoroute E42). La conjonction d'espaces ruraux et urbains offre le tissu économique le plus diversifié du Nord Pas-de-Calais. Néanmoins, la structure sectorielle reste davantage orientée vers l'industrie que la moyenne régionale avec 21 % de postes industriels contre 14 % dans le Nord Pas-de-Calais. Malgré sa déprise, la métallurgie reste le premier employeur industriel de la zone avec 6,8 % des 38 200 emplois concurrentiels. Ce secteur devance toujours l'industrie automo**bile** (5,7 %).

En 2012, l'industrie agro-alimentaire en croissance continue est devenue le troisième secteur industriel de la zone (4,3 %). Les activités économiques liées à la réhabilitation des friches, à la restauration de la qualité des eaux, à la rénovation énergétique par exemple sont susceptibles de créer de nombreux emplois et opportunités.

D'ailleurs, le territoire de Sambre - Avesnois bénéficie d'un **bon taux de postes salariés dans les métiers de l'économie verdissante** (12 334 emplois, soient 21,6 % pour une moyenne régionale de 18,2 %) et de 482 emplois dans l'économie verte (INSEE - chiffres 2010).

Le développement des **énergies renouvelables** et de l'**économie circulaire** peut permettre de maîtriser les coûts énergétiques, de transport et de matières premières.

D'autres atouts peuvent être soulignés :

- Le territoire est doté de plusieurs structures d'innovation, notamment dans la mécanique avec le Pôle d'excellence régional Mécanov ;
- L'implantation de centres de recherche de grands groupes d'envergure internationale (Vallourec, Areva, Jeumont Électric) ;
- Le projet de recherche et développement dans le cadre du Pôle Maîtrise Énergétique Des Entrainements Électriques (MEDEE) ;
- Le Centre Européen d'Essais Ferroviaires d'Aulnoy-Aymeries Bachant dans le cadre du développement de l'Institut de Recherche Technologique RAILENIUM ;
- L'Agglomération Maubeuge Val de Sambre expérimente le projet d'électromobilité de la région, en développant le véhicule électrique au sein de sa flotte, et en visant l'installation de 118 bornes en 2015 ;
- Le développement des circuits courts alimentaires en partie porté et initié par le PNR Avesnois (avec la présence de l'enseignement agricole dont le lycée de Sains du Nord, la filière agriculture biologique et le projet d'espaces test en maraîchage);
- La présence d'une antenne universitaire avec des formations de pointe (Université Valenciennes Hainaut Cambrésis) ;
- Le regroupement des outils territoriaux d'insertion à l'emploi du bassin d'emploi (Réussir en Sambre Avesnois)...

De plus, **la labellisation des deux Pôles d'excellence** ruraux déploie une dynamique créatrice d'emplois dans la zone rurale :

- Localisé à Maroilles au sein du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, le Pôle « maison du Pays du Maroilles » permet la découverte du fromage de Maroilles, le développement de l'éducation au goût et la valorisation des produits locaux afin d'initier un tourisme du goût ;
- L'objectif d'excellence du territoire de Fourmies-Trélon est de valoriser les matériaux naturels locaux Pierre et Bois dans le cadre de la relance de ces filières organisées autour du développement d'unités artisanales de production et d'exploitation innovantes. Trois opérations sont menées : création d'une station d'imprégnation axiale des bois européens, création d'une unité d'extraction et de production de pierres locales et modernisation de l'offre culturelle en lien avec la thématique « matériaux naturels ».

Enfin, l'amélioration de l'environnement est également un facteur d'amélioration de cadre de vie, et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Source : Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Maubeuge – Direccte Nord – Pas-de-Calais – Décembre 2014